

Paris, le 05/11/2026

Communiqué du SNPDEN-UNSA / 05.11.2026

Derrière les blocages de lycées, des femmes et des hommes en première ligne.

Depuis plusieurs semaines, les personnels de direction sont confrontés, dans de nombreux territoires, à une crise qui dépasse largement les murs de leurs établissements. Les tensions qui traversent notre société et notre système éducatif se concentrent aujourd'hui aux portes des lycées, les franchissent même désormais, exposant celles et ceux qui les dirigent à des situations de plus en plus difficiles, parfois à des violences d'une gravité exceptionnelle.

Dans certains territoires, et tout particulièrement dans de grandes métropoles dont Paris, la situation a atteint un degré de gravité absolument inadmissible.

Feux de poubelles, entrées d'établissements incendiées, locaux vandalisés, tirs de mortiers, jets de projectiles : ces scènes ne relèvent plus de la contestation lycéenne. Elles mettent directement en danger les élèves comme les personnels et compromettent le fonctionnement même du service public d'éducation.

Déni d'autorité, insultes, intimidations, agressions verbales, parfois de la part d'élèves, parfois de parents : ces comportements se multiplient et rendent l'exercice de nos responsabilités toujours plus difficile.

Mises en accusation publiques, images sorties de leur contexte, récits à charge diffusés sur les réseaux sociaux, têtes mises à prix… : les personnels de direction se retrouvent exposés, personnellement désignés et parfois livrés à la vindicte, alors même qu'ils s'efforcent de protéger les élèves, les personnels et leurs établissements.

Ces situations ne présentent évidemment pas partout la même intensité. Mais leur répétition, leur diffusion et, dans certains secteurs, leur aggravation doivent alerter l'ensemble de notre institution. Ce qui se passe aujourd'hui dans les établissements les plus exposés ne peut être considéré comme une difficulté locale dont chacun devrait s'accommoder.

Un chef d'établissement n'est ni un adversaire des lycéens, ni le responsable des arbitrages budgétaires nationaux, ni le dépositaire de toutes les réponses aux difficultés de l'Éducation nationale. Il n'est pas non plus le garant des abords de son établissement, qui restent bien du domaine de la voie publique et donc des forces de l'ordre. Il est un responsable du service public, chargé de faire vivre une communauté éducative, de garantir la sécurité de chacun et de préserver, dans des circonstances parfois extrêmement tendues, le droit à l'éducation.

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (SNPDEN-UNSA)
21 rue Béranger, 75003 PARIS
Tél. : 01 49 96 66 66
siege@snpden.net | www.snpden.net

Contact presse :
Julie BAUDINAUD, Tél. 06 73 00 95 03
julie.baudinaud@snpden.net

Les personnels de direction reconnaissent pleinement le droit des lycéens à exprimer leurs préoccupations, leurs désaccords et leurs revendications. Ils savent aussi que le dialogue constitue une dimension essentielle de leur mission. Mais ce dialogue suppose le respect des personnes, des responsabilités et des règles qui permettent à chacun de trouver sa place dans l'établissement.

Nous refusons que l'engagement quotidien des personnels de direction soit balayé par des procès d'intention les tenant responsables de toutes les tensions qui traversent l'École. Nous refusons que les violences dont ils sont victimes deviennent de simples faits divers, qu'elles soient banalisées ou relativisées au nom d'une mobilisation, quelle qu'en soit la légitimité.

Nous attendons de notre institution un soutien explicite, constant et concret. Les personnels de direction ne peuvent être laissés seuls face aux menaces, aux intimidations et aux violences. Ils doivent pouvoir compter sur leur hiérarchie, sur les autorités publiques sur une réponse à la hauteur des situations qu'ils affrontent. Aucun reproche et aucune leçon de ces partenaires et des institutions ne saurait être toléré : nous devons de la solidarité et de l'accompagnement.

Nous rappelons le caractère profondément illégal des blocages de lycées. Par ailleurs, aucune revendication ne saurait justifier les violences qui les accompagnent en de multiples endroits. Aucun désaccord ne légitime les menaces ou les attaques personnelles. Aucun personnel de direction ne devrait avoir à considérer ces situations comme une composante ordinaire de son métier.

La protection des personnels de direction, le respect de leur autorité et la garantie du droit à l'éducation relèvent d'une même exigence : celle de permettre à l'École de remplir sa mission, partout sur le territoire national.

Pour le SNPDEN-UNSA
Bruno BOBKIEWICZ,
Secrétaire général

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (SNPDEN-UNSA)
21 rue Béranger, 75003 PARIS
Tél. : 01 49 96 66 66
siege@snpden.net | www.snpden.net

Contact presse :
Julie BAUDINAUD, Tél. 06 73 00 95 03
julie.baudinaud@snpden.net